

Date : 14/11/2025

Nouvelle campagne de recensement des arbres remarquables à Chambéry

La ville de Chambéry relance, du 15 novembre 2025 au 15 mai 2026, une campagne participative de recensement des arbres remarquables situés sur le domaine privé. L'objectif : mieux connaître, valoriser et protéger les arbres d'exception qui font la richesse écologique et paysagère de la commune. Les habitants et habitantes sont invités à contribuer via un formulaire en ligne.



La Ville de Chambéry poursuit sa démarche en faveur de la biodiversité et du cadre de vie en intégrant les arbres remarquables du domaine privé dans son Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat et Déplacements (PLUi-HD).

Certaines essences ou groupes d'arbres méritent une attention particulière en raison de leurs dimensions, de leur rareté, de leur histoire ou encore de leur intérêt écologique. Identifiés comme « remarquables », ces arbres

participent pleinement à l'identité paysagère de la ville et à la vitalité de ses écosystèmes. Leur recensement permet de les intégrer dans le zonage du PLUi-HD et de leur conférer une protection réglementaire : toute coupe ou abattage nécessite alors une déclaration préalable d'urbanisme.

Un recensement a déjà eu lieu en 2022. À ce jour, la Ville a identifié 37 arbres remarquables sur le domaine privé.

Toutefois, des arbres situés sur des terrains privés ne sont pas encore repérés : c'est pourquoi la participation citoyenne est cruciale. Propriétaires, copropriétés ou locataires (avec l'accord du propriétaire) sont invités à repérer et signaler les arbres qui pourraient répondre aux critères.

Pour participer, rendez-vous sur la plateforme participons.chambery.fr (rubrique « Recensement des arbres privés remarquables ») et remplissez le formulaire dédié avant le 15 mai 2026.

Contact presse : service communication de la Ville de Chambéry
04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr